



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **AAI Atelier architectes et informatique coopérative d'utilisateurs**, Rue de l'Arc-en-Ciel 10, 1010 Bussigny-près-Lausanne
2. Date de la clôture: 20.09.2012
3. Remarques: La société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.  
Par décision du 20.09.2012, le Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne prononce la clôture de la procédure de dissolution et autorise l'Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne à verser l'excédent d'actif aux organes de la société.

Office des faillites de Lausanne  
021 316 65 07  
1014 Lausanne Adm cant

00818913

